



MAIRIE DE COLOGNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Mardi 11 octobre 2016

PROCES - VERBAL

Le 11 octobre 2016, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la commune de Cologne s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de **Monsieur TOUGE André**, maire

Sont présents : André TOUGE, Dominique MEHEUT, Khader GHEZAL, Alain DELOM, Alain HERVE, Marie-France LABORIE, Olivier LARRIEU, Nathalie LUCAS, Rémy MEUNIER, Jérémie PASA.

Excusés : Naïma CAUSSE, Cyril ROMERO, Angélique TROTTIN, Jean Claude GAUDON, Anne GENIN

Anne GENIN a donnée procuration à Khader GHEZAL
Cyril ROMERO a donné procuration à Olivier LARRIEU

Secrétaire de séance : Jérémie PASA

Ordre du jour : - Changement loyer Gendarmerie (Délibération)

- Enquête publique SIAA de la Gimone (Délibération)
- Travaux à l'église
- Location grange M. Moulas (Délibération)
- Renouvellement contrat Julien Durtaut (Délibération)
- Gestion occupation salle polyvalente
- Projet « Habiter autrement »
- Informations diverses
- Questions diverses

Le compte rendu de la séance du dernier conseil municipal ne fait pas l'objet d'observations. Il est adopté à l'unanimité.

Changement loyer Gendarmerie (Délibération)

Le loyer du bureau et des garages était de 8209€/ansoit 684€/mois

Il sera maintenant de 8158.80€/an soit 679.90€/mois

Cela est dû à la baisse sur les index de loyer

→. Le conseil municipal délibère en ce sens à l'unanimité.

Enquête publique SIAA de la Gimone (Délibération)

Affiché en mairie le 26 septembre, C'est une enquête menée par la préfecture du Gers de 2016 à 2020 sur la Gimone et ses affluents. (Le Sarrampion en ce qui nous concerne).

La question est est-ce que le conseil municipal donne son accord ou pas sur l'enquête publique qui concerne les travaux d'entretien du Sarrampion.

Le conseil municipal délibère en ce sens à l'unanimité.

Travaux à l'église

- Suite à la défaillance de la carte électronique, la sonnerie des cloches de l'église ne fonctionne plus.

Son installation date de 1990 et le devis pour changer le programmeur s'élève à 1542€ HT.

Il sera déclaré à l'assurance en dommage électrique (foudre)

- Problème au niveau de l'éclairage du chœur et de l'allée centrale de l'église.

Il faut changer toute l'installation car les lampes se grillent, le problème est qu'elles sont difficiles d'accès (8 mètres de haut).

Devis allée centrale : 3806,88 € HT

Devis chœur : 3328,60 € HT (remplacement des projecteurs et des variateurs).

En cas de réalisation des deux devis il y aura un abattement de 10%

Le coût total serait alors de 6269,23 € HT

Attente d'un deuxième devis pour prendre une décision.

Location grange M. Moulas (Délibération)

Le loyer a commencé le 1^{er} juin et a pris fin le 12 octobre pour un montant de 50€/mois.

Cela fait donc 220€ de loyer à payer à Mme Moulas

Le conseil municipal délibère en ce sens à l'unanimité.

Renouvellement contrat Julien Durtaut (Délibération)

-Daniel Furlan devait reprendre le 1^{er} octobre à temps plein mais il ne devait pas porter plus de 10 kg !

Il a donc été décidé de prolonger son arrêt longue maladie.

-Le contrat de Julien Durtaut arrive à terme le 31 octobre.

Comme Daniel ne reprend pas, le contrat de Julien sera prolongé de 1 an de plus à temps plein (le salaire est pris en charge à 70% sur 20 heures par semaine).

Le conseil municipal a voté oui à l'unanimité

Gestion occupation salle polyvalente

Le calendrier a été établi mais des manifestations se greffe et ont besoin de la salle.
La gestion sera donc faite au bureau des associations au lieu de la mairie jusqu'à maintenant.

Projet « Habiter autrement »

Le questionnaire a été envoyé dans la commune et 25 réponses sont revenues à la mairie
Exemple : -Projet à Jegun : 10 maisons de plein pied, 1 cuisine, 1 cabinet médical et 1 salle du 3ieme âge.

-Projet à Mirande : 20 maisons T2 plein pied (7 salariés +1 veilleur de nuit)
537€/mois/personne + loyer 306 € + eau + électricité.

En attente du résultat de l'enquête, le projet est soutenu et attend la proposition de l'ADMR.

Informations diverses - Questions diverses

- Achat de cendriers : 1 à la halle, 1 au cabinet médical et 1 à la salle polyvalente
Coût 159 € chacun
- Remerciement du Préfet de région pour la visite de la commune.
- Le dernier cabinet médical a été loué à Mme Gouin (psychomotricienne)
- La battue aux pigeons est prévue prochainement.
- Nouveau commerçant pour le jeudi, moutarde, huile, savons, jus de pommes...Les produits sont artisanaux et 90% du Gers.
- Une pétition a circulée pour les chats et les chiens.

La séance est levée à 23h30.